

# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

05U22

Rendu exécutoire  
le

## PLAN DES SERVITUDES

Date d'origine :  
Décembre 2023

**6b**

ARRET du Projet - Dossier annexé à la  
délibération municipale du 12 décembre 2023

APPROBATION - Dossier annexé à la  
délibération municipale du

### *Urbanistes :*

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01

DEPARTEMENT DU  
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES

COMMUNE DE LUZARCHES

Date de convocation  
11 mai 2011

Nombre de conseillers:

En exercice 27  
Présents : 21  
Votants : 24

**Objet :** Approbation du périmètre  
de protection modifié autour des  
monuments historiques protégés du  
centre ville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2011  
Délibération n° 2011-46

L'an deux mil onze,  
Le dix huit mai à vingt heures quarante cinq,  
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la  
Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Patrick  
Decolin.

**Étaient présents :** M. Decolin, Mme Fontanier, MM. Pruvost,  
Jozeau, Mme Antoine, MM. Derkaloustian, Caron, Mme Paisant,  
M. Richard, Mme Lagrange, M. Menveux, Mme Duwer, M  
Etcheverry, Mme Piana Borci, M. Lecaille, Mmes Lafortune, Le  
Gluher, MM. Victor Pujebet, Dessoude, Mme Gibier, M. Delahaye.

**Absents ayant donné procuration :** Mme Bersegol à M Pruvost,  
M. Delrue à M. Richard, M. Decombes à M. Dessoude.

**Absents non excusés :** M. Chebak, Mmes Chiocchia, Bagur.

Madame Lagrange est élue secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Par délibération du 5 mai 2010, le conseil municipal a émis un  
avis favorable sur les propositions de modification du  
périmètre de protection autour de l'église, la halle, et les  
vestiges de l'ancien prieuré Saint-Côme.

Il a pris acte d'un avis favorable préalable à la réalisation du  
dossier de procédure de création des périmètres de protection  
modifiés.

Le 29 septembre 2010, le conseil municipal a également  
accepté la proposition des trois périmètres de protection  
modifiés :

PPM1 : abords de l'église Saint Côme Saint Damien ;

PPM2 : abords de la halle ;

PPM3 : abords du domaine des vestiges de l'ancien prieuré  
de Saint Côme, autour des monuments historiques protégés de  
la commune.

Vu l'enquête publique qui s'est tenue du 11 janvier 2011 au 11  
février 2011 inclus,

Vu le rapport du commissaire enquêteur qui a émis un avis  
favorable, sans réserve, à la modification des périmètres de  
protection modifiés,

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la mise en  
vigueur de la servitude des périmètres de protection modifiés.

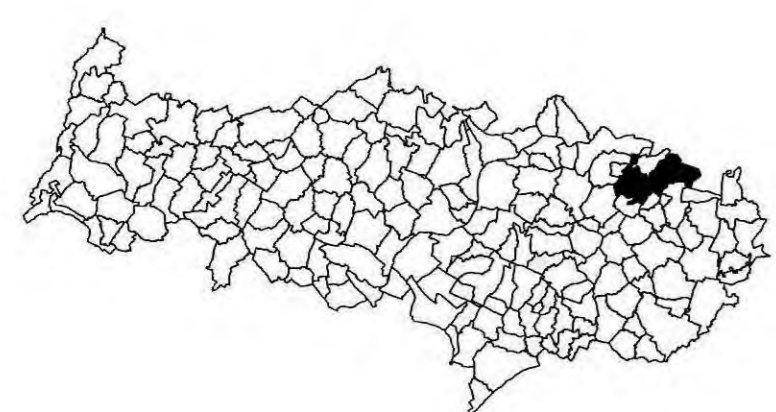


Pour extrait conforme  
Le 19 mai 2011

Le Maire

Patrick DECOLIN

# COMMUNE DE LUZARCHES



## PLAN LOCAL D'URBANISME

### SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

N° INSEE : 95352

Echelle : 1/5000e



Dressé par le Pôle Urbanisme  
Cergy-pontoise  
Modifié le : 20 Décembre 2014

MISE A JOUR  
Vu pour être annexé  
à l'arrêté du : 02 FEV. 2012




Préfecture 95010 Cergy-Pontoise

#### LEGENDE

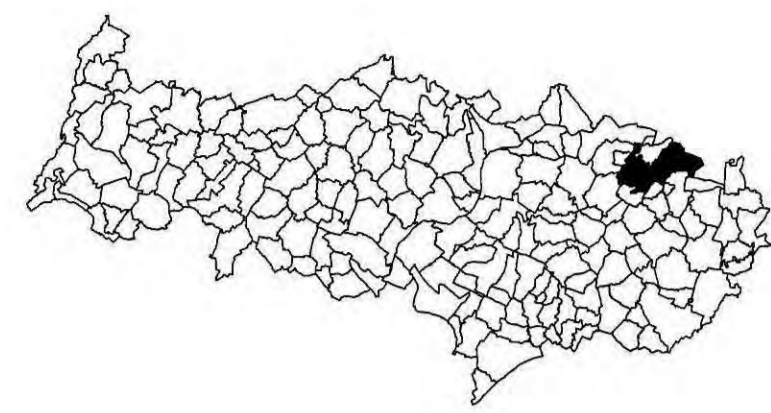
- Limite de commune
- A1 - BOIS ET FORETS**
  - Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- A5 - CANALISATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT**
  - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES**
  - Monuments historiques classés
  - Monuments historiques inscrits
  - Périmètre de Protection Mobilité
- AC2 - PROTECTION DES SITES**
  - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
- I3 - GAZ**
  - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
- PT3 - TELECOMMUNICATIONS**
  - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication
- T1 - VOIES FERREES**
  - Servitudes relatives aux chemins de fer
- T5 - RELATIONS AERIENNES**
  - Servitudes de dégagement
  - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne

Auteur : DDT95/SUADD/PU  
Sources : BDTOPO/PAYS, BDCARTOIGN



# SP PARCELLES

## COMMUNE DE LUZARCHES



### PLAN LOCAL D'URBANISME

#### SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

N° INSEE : 95352 Echelle : 1/5000e

MISE-A-JOUR

Dressé par le Pôle Urbanisme  
Cergy pontoise  
Modifié le : 20 Décembre 2011

17 pour être arrêté  
à l'arrêté du : 02 FEV. 2012

Maire



Préfecture 95010 Cergy-Pontoise

#### LEGENDE

- Limite de commune
- A1 - BOIS ET FORETS**  
 Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- A5 - CANALISATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT**  
 Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES**  
 Monument historique classé  
 Monument historique inscrit  
 Périmètre de Protection Modifié
- AC2 - PROTECTION DES SITES**  
 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
- I3 - GAZ**  
 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
- PT3 - TELECOMMUNICATIONS**  
 Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication
- T1 - VOIES FERREES**  
 Servitudes relatives aux chemins de fer
- T5 - RELATIONS AERIENNES**  
 Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne

